

Présidence

Vice-présidence CFVU

Direction Générale des services

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU

29 septembre 2023 - URN

Décision n°CFVU-2023-14

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 26 votants, dont 9 membres représentés.

Règlement des études en Diplôme de Formation générale en sciences médicales 2 (DFGSM2)

- Vu le règlement des études en Diplôme de Formation générale en sciences médicales 2 (DFGSM2)

Approbation du règlement des études en Diplôme de Formation générale en sciences médicales 2

Pour	26
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve le règlement des études en Diplôme de Formation générale en sciences médicales 2 (DFGSM2)

Fait à Rouen, le 29 septembre 2023

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

UFR SANTE

Année Universitaire 2023-2024

Règlement des études médicales

Premier cycle

D F G S M 2

M é d e c i n e

Textes règlementaires :

- le Code de la Santé Publique ;
- le Code de l'éducation ;
- l'Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du Diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- l'Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des Etudes en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales et son annexe l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;
- l'Arrêté du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
- l'Arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

La coordination du diplôme de formation générale en sciences-médicales (DFGSM) (DFGSM2 et DFGSM3) est assurée par le **Professeur Agnès Liard** (agnes.liard@chu-rouen.fr), vice doyen à la pédagogie et aux études médicales.

La responsable pédagogique du DFGSM2 est le **Professeur Najate Achamrah – El Machkouri** (najate.achamrah@univ-rouen.fr) qui est la référente à contacter en cas de difficulté.

Le contact administratif de la scolarité est madame Angélique Renault (angelique.renault@univ-rouen.fr)

La communication par mail avec la scolarité ou avec les responsables pédagogiques se fait **uniquement avec le mail universitaire de l'étudiant.**

Attention : la Léocarte est obligatoire sur le site de l'université.

A. Dispositions générales

L'année universitaire du DFGSM2 comporte deux semestres (S1 et S2). Les enseignements dispensés comportent des enseignements théoriques et des enseignements pratiques. La validation du DFGSM2 aboutit à l'obtention de 60 ECTS (European Credit Transfer System). Les enseignements en présentiel sont susceptibles d'être remplacés par des enseignements numériques à distance (comme par exemple lors de la pandémie COVID-19).

B. Enseignements théoriques

Les enseignements théoriques de DFGSM2 comprennent (i) des Unités d'Enseignements Thématiques, (ii) des Unités d'Enseignements Intégrés et (iii) des unités d'Enseignement librement choisies. Les enseignements théoriques sont dispensés sous la forme de cours magistraux (CM), et d'ateliers de sémiologie (AT), d'enseignements dirigés (ED) et de travaux pratiques (TP). **La présence aux ateliers est vivement conseillée.** L'étudiant doit

respecter le groupe d'ateliers ou d'enseignements dirigés auquel il a été affecté.

Pour participer aux ateliers, les étudiants devront s'inscrire au préalable (mail de la scolarité un mois avant). Le nombre d'ateliers sera ainsi précisé selon le nombre d'étudiants prévus. L'inscription préalable à l'atelier engage l'étudiant à être présent. La présence des étudiants sera vérifiée à l'entrée de chaque atelier par une **vérification électronique de la Léocarte**. La présence à tous les ateliers sera prise en compte au moment du jury des UE.

Organisation des ateliers :

Ces ateliers durent 1h30 à 3 heures selon les matières et regroupent environ 50 étudiants supervisés par un enseignant référent et 4 autres enseignants (1 enseignant par table de 10 étudiants). Les cas cliniques abordés au cours de ces ateliers sont distribués quelques jours auparavant aux étudiants avec la liste des différents objectifs pédagogiques. Cette dernière permet aux étudiants de préparer l'atelier, notamment les éléments d'auto-apprentissage. L'atelier est organisé sous forme de questions portant sur le cas clinique et qui font l'objet d'une réflexion et d'une discussion par groupe avec l'aide de l'enseignant. Une synthèse est réalisée par les enseignants en fin d'atelier

L'organisation générale de l'année est la suivante :

- Premier semestre
 - 1 : UE Anatomie tête et cou
 - 2 : UE Pharmacologie
 - 3 : UE Numérique en santé
 - 4 : UE Histologie normale et pathologique
 - 5 : UE Imagerie
 - 6 : UE Tissu sanguin et immunologie
 - 7 : UE Appareil urinaire
 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU)
- Deuxième semestre
 - 1 : UE Appareil respiratoire
 - 2 : UE Appareil cardio-vasculaire
 - 3 : UE Appareil digestif
 - 4 : UE Génétique -Gynécologie-Reproduction
 - 5 : UE Revêtement cutané
 - 6 : Communication
 - 7 : Anglais

Concernant la sémiologie, une introduction à la sémiologie générale est programmée au premier semestre (abord du sujet : la relation médecin-malade ; les modalités et la conduite de l'interrogatoire ; la conduite d'un examen complet systématique : les principales plaintes, savoir recueillir les informations sur une douleur, une altération de l'état général). Cette introduction sera faite par les professeurs Eric Vérin et Thierry Lequerré.

Les items spécifiques du programme de l'enseignement de sémiologie ont été répartis dans les UE thématiques et intégrées permettant :

- L'acquisition des connaissances et des compétences de base facilitant l'abord et l'examen d'un sujet dans chacune des spécialités médicales (médecine, chirurgie, psychiatrie, biologie). Celles-ci devront permettre d'intégrer au mieux la formation complémentaire au cours des stages hospitaliers
- L'acquisition du raisonnement clinique : analyse du symptôme, prise en compte de la prévalence et de la gravité des maladies, interrogatoire et examen clinique orientés, hiérarchisation
- L'acquisition de connaissances et des compétences pour des prises de décision en situation d'incertitude
- L'acquisition des notions de sémantique médicale
- De comprendre la signification des principaux marqueurs paracliniques (valeurs physiologiques et pathologiques)
- De connaître les principaux types de prélèvements analysés dans un laboratoire

Les unités d'enseignements (UE) thématiques sont :

- UE Anatomie tête et cou (S1) (3 ECTS)

Coordinateur Pr Olivier Trost (Olivier.trost@univ-rouen.fr)
Type d'enseignement CM et e-learning

- UE Imagerie (S1) – 6 ECTS

Coordinateur Pr Céline Savoye-Collet (celine.savoye-collet@chu-rouen.fr) &

Pr Pierre Véra (pierre.vera@chb.unicancer.fr)

Types d'enseignement CM – e-learning

- UE Pharmacologie : Bases moléculaires cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux (S1) – 2 ECTS

Coordinateur Pr Vincent Richard (vincent.richard@chu-rouen.fr)

Types d'enseignement CM – e-learning

- UE Histologie normale et pathologique (S1) – 4 ECTS

Coordinateur Pr Jean-Christophe Sabourin (jean-christophe.sabourin@chu-rouen.fr)

Types d'enseignement CM

- UE Tissu sanguin - immunologie (S1) – 5 ECTS

Coordinateur Dr Gérard Buchonnet (gerard.buchonnet@chu-rouen.fr), Dr Serge Jacquot (serge.jacquot@chu-rouen.fr)

Types d'enseignement CM – e-learning – ED

- UE Génétique - Gynécologie - Reproduction – (S1) – 6 ECTS

Coordinateurs Dr Pascale Saugier-Veber (pascale.saugier-veber@chu-rouen.fr) & Pr Nathalie Rives (Nathalie.Rives@chu-rouen.fr) & Pr Verspyck (eric.verspyck@chu-rouen.fr)

Types d'enseignement CM

- UE Anglais - Communication (S2) – (validation en DFGSM 3)

Coordinateurs Mme Mélanie Auvray-Hamel et Mme Noémie Marie

Types d'enseignement AT

- UE Numérique en santé (S1) – 2 ECTS

Coordinateur : Pr Stéfan Darmoni (stefan.darmoni@chu-rouen.fr) & Julien Grosjean, PhD, PAU (julien.grosjean@chu-rouen.fr)

Type d'enseignement e-learning

Les unités d'enseignements (UE) intégrées sont :

- UE reins et voies urinaires (S1) – 7 ECTS

Coordinateur Pr Dominique Guerrot (dominique.guerrot@chu-rouen.fr)

Types d'enseignement CM – AT

- UE appareil cardio-vasculaire (S2) – 7 ECTS

Coordinateur Pr Frédéric Anselme (frederic.anselme@univ-rouen.fr)

Types d'enseignement CM – AT

- UE appareil respiratoire (S2) – 7 ECTS

Coordinateur Pr Mathieu Salaun (mathieu.salaun@univ-rouen.fr)

Types d'enseignement CM – AT

- UE appareil digestif (S2) – 7 ECTS

Coordinateur Dr Chloé Melchior (chloe.melchior@chu-rouen.fr)

Types d'enseignement CM – AT

- UE Revêtement cutané (S2) : 2 ECTS

Coordinateur Pr Pascal Joly (pascal.joly@chu-rouen.fr)
Types d'enseignement CM

Les informations concernant les unités d'enseignements librement choisies seront précisées dans le chapitre spécifique les concernant ultérieurement dans ce document.

Aux UE thématiques, intégrées et librement choisies, est associée l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau 1 (S1)

Coordinateur Dr A Lefevre-Scelles (Antoine.Lefevre@chu-rouen.fr)
Types d'enseignement e Learning - AT

1. Unités d'enseignements thématiques

a. UE Imagerie

Cette UE est dispensée au cours du S1. Cette UE comporte des CM et des enseignements en e-learning.

Le contrôle des connaissances comporte 40 QCM sous format SIDES et deux dossiers pouvant comprendre des QROC sous format SIDES.

L'enseignement est divisé en trois parties :

1- *Biopathologie & Radiations ionisantes* :

Connaître les effets des rayonnements

Connaître les principes de radioprotection- Sources scellées & non scellées

Connaître les principales modalités d'imagerie : radiographie, tomodensitométrie, imagerie par résonance magnétique, imagerie nucléaire, ultrasons

2- L'imagerie du corps humain normal (radioanatomie)

- Imagerie du système nerveux central et ORL
- Imagerie de l'appareil cardiovasculaire et thoracique
- Imagerie de l'appareil ostéo-articulaire
- Imagerie digestive et uro-génitale
- Imagerie spécifique de la femme
- Imagerie de l'enfant
- Sémiologie normale en médecine nucléaire

3- L'imagerie des processus physiopathologiques : introduction à la sémiologie en imagerie

- Imagerie des processus infectieux
- Imagerie des processus inflammatoires
- Imagerie des processus ischémiques et hémorragiques
- Imagerie des processus tumoraux
- Imagerie en médecine nucléaire des tumeurs et des infections
- La demande d'examen d'imagerie (principes, contre-indications)

b. UE Pharmacologie : Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux

Cette UE est dispensée au cours du S1. Cette UE comporte des CM et du e-learning.

Le contrôle des connaissances comporte 30 QCM sous format SIDES et 4 QROC.

Les objectifs pédagogiques et les principaux items abordés sont les suivants :

Objectifs généraux

Savoir utiliser les données physiologiques, pharmacodynamiques et pharmacocinétiques nécessaires pour le choix rationnel d'un médicament. Connaître le concept de l'analyse du rapport bénéfice/risque dans le raisonnement du médecin en lui apprenant à évaluer à la fois le bénéfice attendu et les risques prévisibles des médicaments choisis, y compris les risques des interactions médicamenteuses. Connaître les influences des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux sur les effets des médicaments, et montrer comment l'état physiologique ou pathologique de chaque patient influe sur le choix et le mode de prescription des médicaments ainsi que sur la réponse aux traitements

Principaux items

- Pharmacodynamie : différents types de récepteurs et leurs modes de régulation, interactions médicaments-récepteurs, relations effets-doses et effets-concentrations, variation des effets des médicaments dans le temps, notion de tolérance et de tachyphylaxie, études pharmacogénétiques des récepteurs
- Pharmacocinétique : voies d'administration et devenir du médicament dans l'organisme, notions de biodisponibilité, clairance du médicament et voies d'élimination, passage des barrières tissulaires, pharmacogénétique des enzymes du métabolisme et du transport des médicaments, durée d'action du médicament, mesures de concentrations plasmatiques des médicaments pour le suivi thérapeutique pharmacologique
- Facteurs de variabilité de la réponse aux traitements médicamenteux : facteurs génétiques, facteurs physiologiques (âge, sexe, grossesse), facteurs liés à la pathologie (insuffisance rénale, insuffisance hépatique, insuffisance cardiaque), facteurs environnementaux (toxiques de l'environnement, climat, ensoleillement, alimentation, prise de toxicomanogènes)
- Analyse des risques d'effets indésirables liés aux traitements (reconnaissance, analyse d'imputabilité, analyse des facteurs génétiques, notification, conduite à tenir) et des risques liés aux interactions médicamenteuses (facteurs génétiques impliqués dans les interactions médicamenteuses). Notion d'analyse du rapport bénéfice/risque des traitements
- Méthodes d'études des effets des médicaments chez l'homme : étapes du développement du médicament, méthodologie des essais cliniques, principes de sélection des médicaments, évaluation des médicaments avant et après leur mise sur le marché, principes de pharmaco-épidémiologie

c. Histologie normale et pathologique

Cette UE est dispensée au S1 ; elle comporte des CM. Le contrôle des connaissances comporte 30 QCM et 2 dossiers pouvant contenir des QROC, au format SIDES.

Cet enseignement permet d'acquérir les bases d'histologie normale et pathologique nécessaires à la compréhension de la physiologie et de la physiopathologie. Il est présenté en 2 parties :

1- Histologie normale

- Introduction et gestion du prélèvement tissulaire
- Histologie de l'appareil digestif
- Histologie de l'appareil respiratoire
- Histologie de l'appareil endocrine
- Histologie du système nerveux central et périphérique
- Histologie de l'appareil urinaire
- Histologie de l'appareil génital féminin et masculin
- Histologie du système circulatoire et lymphoïde

2- Histologie pathologique

Lésions élémentaires

Inflammation-pathologie de l'immunité

Lésions vasculo-sanguines et troubles circulatoires

Oncologie 1 : Oncologie et environnement tumoral

Oncologie 2 : La cellule cancéreuse

Oncologie 3 : Histoire naturelle du cancer

d. UE Tissu sanguin et immunologie.

Cette UE est dispensée au cours du S1. Cette UE comporte des CM, des enseignements en e-learning, et des ED.

Le contrôle des connaissances comporte 45 QCM sous format SIDES et 1 question rédactionnelle d'immunologie sous format papier et un dossier au format UNESS d'hématologie pouvant contenir des QROC.

Les objectifs généraux et les principaux items abordés sont les suivants :

Objectifs généraux

Savoir les principaux aspects structuraux de ces tissus mais aussi la dynamique de fonctionnement de ces systèmes

- organisation générale : de la cellule souche à la cellule différenciée ayant un programme fonctionnel spécifique
- les principaux mécanismes qui régulent leur homéostasie, à compléter d'exemples illustratifs de dysfonctionnements
- les moyens d'étude (valeurs normales et quelques exemples illustratifs de valeurs anormales)
- Introduction aux bases immunologiques de la vaccination et de la greffe,
- Introduction aux pathologies hématologiques et du système immunitaire

e. UE Génétique – Gynécologie - Reproduction

❖ **Génétique** (Dr Saugier-Veber) : les cours sont dispensés au S2, et comportent des CM et des enseignements en e-learning. Le contrôle des connaissances comporte 10 QCM, simples ou riches.

Objectifs généraux :

- connaître les bases essentielles de l'hérédité humaine, savoir appréhender l'influence du génome en pathologie humaine
- permettre à l'étudiant, quelle que soit sa future spécialité, d'acquérir les notions essentielles au diagnostic et à la prise en charge des patients atteints de maladies génétiques et de leur famille

Principaux items :

- De la variabilité du génome humain au diagnostic des maladies génétiques : quelles sont les stratégies diagnostiques pour l'identification de la/des variation(s) responsable(s) d'une maladie génétique chez un cas index ?
- Du diagnostic d'une maladie génétique à la prise en charge des apparentés : qu'entend-on par conseil génétique des apparentés, diagnostic présymptomatique ? Qu'entend-on par diagnostic prénatal, diagnostic préimplantatoire ?
- Perspectives thérapeutiques pour les maladies génétiques : thérapies qui existaient avant l'identification des gènes impliqués dans ces maladies et thérapies mettant en jeu la connaissance des gènes impliqués dans ces maladies.
- Ethique, juridique et génétique

❖ **Gynécologie (Pr Verspyck)** : Cet enseignement est dispensé au S2. Il comprend des CM. Le contrôle des connaissances comprend 15 QCM et 1 dossier.

Objectifs généraux :

- Connaître la séméiologie clinique (médicale et chirurgicale) et paraclinique (biologie et imagerie) du système reproducteur

Principaux items :

- Examens cliniques et complémentaires en gynécologie
- Séméiologie de la vulve et du vagin
- Séméiologie du sein
- Douleurs gynécologiques
- Troubles du cycle
- Grossesse normale

❖ **Reproduction (Pr Rives)** : Cet enseignement est dispensé au S2. Il comprend des CM. Le contrôle des connaissances comprend 15 QCM et 1 dossier.

Objectifs généraux :

- Connaître les bases de l'organisation morphologique et fonctionnelle du système endocrinien et du système reproducteur

Principaux items :

- Régulation de la spermatogenèse
- Liquide séminal et glandes annexes
- Régulation de la folliculogenèse
- Physiologie de l'érection et de l'éjaculation / Lactation
- Séméiologie du couple infertile
- Séméiologie de l'appareil génital masculin

Cette UE comporte au total 40 QCM et 2 dossiers. La note est globale. La génétique représente 20 % de la note et la gynécologie obstétrique et la biologie de la reproduction chacune 40 % de la note.

f. Anatomie tête et cou

Cet enseignement est dispensé au S1. Il comprend des cours magistraux. Le contrôle des connaissances est examen de 2 heures comportant des vrai/faux, des QROC, des textes à trous, des QCM, des structures à identifier etc..Le nombre total de questions est fonction du temps que l'examineur estime nécessaire pour y répondre.

Principaux items :

- Moelle spinale I : embryologie, morphologie, vascularisation, méninges spinales"
- Tronc cérébral I : morphologie, vascularisation
- Tronc cérébral II : fosse rhomboïde, 4ème ventricule, noyaux des nerfs crâniens
- Tronc cérébral III : systématisation (substance grise, substance blanche)
- Anatomie fonctionnelle du cervelet
- Diencephale I : embryologie, morphologie
- Diencephale II : troisième ventricule, systématisation du thalamus (principes)
- Diencephale III : hypophyse, axe hypothalamo-hypophysaire, loge hypophysaire
- Télencéphale I : embryologie et morphologie
- Télencéphale II : systématisation du cortex cérébral
- Télencéphale III : noyaux gris centraux (morphologie et fonctionnement)
- Vascularisation artérielle de l'encéphale
- Méninges intracrâniennes et veines cérébrales
- Synthèse fonctionnelle I : voies sensibles
- Synthèse fonctionnelle II : voies de la motricité volontaire
- Synthèse fonctionnelle III : voies de la motricité automatique
- Ostéologie du crâne
- Ostéologie de la face
- Appareil manducateur, articulations temporo-mandibulaires, muscles masticateurs, dents
- Muscles du SMAS, nerf facial VII
- Nez, cavités nasales, sinus paranasaux
- Voies olfactives, rhinencéphale
- Appareil de la vision I : bulbe de l'œil, orbite, appareil lacrymal
- Appareil de la vision II : annexes du bulbe de l'œil (muscles, vaisseaux, nerfs), voies visuelles
- Appareil de l'audition I : oreille externe, oreille moyenne 1ère partie
- Appareil de l'audition II : oreille moyenne 2ème partie
- Appareil de l'audition III : oreille interne, voies auditives
- Cavité orale I : parois, langue, gustation
- Cavité orale II : glandes salivaires, loge parotidienne, loge submandibulaire
- Pharynx
- Larynx, trachée cervicale
- Thyroïde, parathyroïdes, muscles infrahyoïdiens
- Région sterno-cléido-mastoïdienne I : parois, vaisseaux sanguins
- Région sterno-cléido-mastoïdienne II : nerfs crâniens (IX, X, XI, XII), plexus cervical

g. UE Anglais médical – Communication en médecine

Cette UE comprend la communication en médecine et l'anglais. Cette UE est dispensée au cours du S2 et comporte des AT.

Les objectifs pédagogiques et les principaux items abordés sont les suivants :

Communication en médecine

L'enseignement de communication présente les principes clés de la communication générale et médicale, ciblée sur la relation médecin-patient. Il est organisé par groupes à raison de 8 séances de 1h30 par année.

Contrôle des connaissances : L'évaluation, en fin de DFGSM3, consiste en un examen écrit sous format SIDES comptant pour 40% de la note et une station ECOS (Examen Clinique Objectif Structuré) de communication, comptant pour 60%.

Cette station ECOS de communication fera partie de l'ECOS de sémiologie de fin de DFGSM 3 qui comprend 3 stations de sémiologie, une station d'anglais et une station de communication.

L'étudiant investi et volontaire pourra acquérir jusqu'à 25% de la note finale grâce à un bonus obtenu au cours des deux années de premier cycle (12.5% de la note acquise en DFGSM2, 12.5% de la note acquise en DFGSM3).

A la suite des cours de communication, un atelier intitulé "*Prendre confiance en soi*" pourra être proposé à certains étudiants de DFGSM2 et DFGSM3. Il leur permettra, en fonction de leur besoin, de travailler leur savoir-faire et savoir-être dans le seul but de renforcer leur confiance en eux. En fonction des possibilités de l'emploi du temps du professeur de Communication, de celui des étudiants et des besoins, la durée de ces ateliers atteindra 15 heures maximum. Cet atelier ne donnera lieu à aucune évaluation.

Anglais médical

L'enseignement de l'anglais médical porte sur la compréhension écrite, la compréhension orale, l'expression écrite et l'expression orale et de rendre les étudiants autonomes à l'oral. L'évaluation se fait en DFGSM3.

L'objectif est que l'étudiant soit capable de lire des documents médicaux en langue anglaise, et de mener un interrogatoire médical simple en anglais. Pour ce faire une analyse grammaticale et un enrichissement lexical dans le domaine de spécialité sont mis en place. Contrôle des connaissances : l'évaluation, en fin de DFGSM3, consiste en un examen écrit sous format SIDES comptant pour 40% de la note et une station ECOS (Examen Clinique Objectif Structuré) d'anglais, comptant pour 60%.

Cette station ECOS d'anglais fera partie de l'ECOS de sémiologie de fin de DFGSM 3 qui comprend 3 stations de sémiologie, une station d'anglais et une station de communication.

L'étudiant investi et volontaire pourra acquérir jusqu'à 25% de la note finale grâce à un bonus obtenu au cours des deux années de premier cycle (12.5% de la note acquise au total pour les deux années de DFGSM2 et DFGSM3).

Cette UE est validée en DFGSM3.

h. UE Numérique en santé

Cet enseignement est placé au S1. Il comprend une séance de présentation au début et une séance de synthèse à la fin en présentiel.

L'enseignement se fait uniquement en e-learning, en auto-apprentissage

Les cours en e-learning sont placés la semaine du 16 octobre 2023 (pendant l'EDN).

Les étudiants auront un parcours de 30 QCM à valider sur Universitice.

Les étudiants de PASS qui auront fait la mineure Sciences des Données de Santé (SDS) n'ont pas besoin de valider cette UE.

Les diapositives des cours sont en « données pédagogiques ouvertes » à l'URL suivante : <https://www.cismef.org/cismef/d2im/cours/>

Les cours en e-learning sont disponibles au sein d'Universitice.

Cette UE fait partie d'un programme national d'enseignement de la santé numérique, (projet SaNuRN ; www.sanurn.eu) ; tous les documents pédagogiques nationaux sur la santé numérique sont disponibles ici : <https://doccismef.chu-rouen.fr/dc/#env=cidhr>

Objectifs :

Données de santé :

- Identifier un usager ou un professionnel de santé
- Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation
- Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales
- Exploiter les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation

Cyber sécurité en santé :

- Concevoir et maintenir sécurisé son environnement numérique de travail
- Se prémunir et réagir face aux incidents

Communication en santé :

- Utiliser les outils permettant d'interagir avec les usagers pour une transmission efficace de l'information
- Interagir de manière adaptée entre professionnels, avec l'utilisateur, avec les aidants et accompagnants et avec les institutions et administrations
- Interagir sur internet en maîtrisant son identité numérique

Outils numériques en santé :

- Maîtriser les logiciels métiers et les services numériques
- Utiliser un objet connecté ou une application mobile et analyser leur fiabilité
- Utiliser les outils et services socles adaptés et identifier leur articulation avec d'autres dossiers partagés
- Chercher de l'information probante en santé

Télesanté :

- Maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques en télesanté
- Pratiquer la télesanté en lien avec l'équipe de soin et l'utilisateur

2. Les unités d'enseignements intégrés

a. UE Rein et voies urinaires- Appareil génital masculin

Cette UE est dispensée au cours du S1. Cette UE comporte des CM et des AT.

Le contrôle des connaissances comporte 30 QCM sous format SIDES, 2 dossiers d'Urologie et 2 dossiers de Néphrologie sous format SIDES pouvant comprendre des QROC.

Les objectifs pédagogiques et les principaux items abordés sont les suivants :

Objectifs généraux

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle du rein, des voies urinaires et de l'appareil génital masculin et les bases utiles à la compréhension des signes cliniques et para cliniques
- Séméiologie clinique (médicale et chirurgicale) et paraclinique (biologie, imagerie, etc.)
- Principes de l'adaptation du rein à la réduction néphronique
- Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements

Principaux items

- anatomie et physiologie : anatomie du rein et vascularisation ; bases anatomiques des lésions des voies excrétrices urinaires de l'adulte et de l'enfant ; des masses rétro-péritonéales, des syndromes obstructifs vésicaux, des troubles vésico-sphinctériens d'origine neurologique périphérique et centrale, anatomie des glandes surrénales
- aspects physiologiques : le débit sanguin rénal, le débit de filtration glomérulaire, régulation ; la physiologie du tubule rénal, élaboration de l'urine ; l'épuration sanguine, les équilibres hydrique et acido-basique ; le rein organe endocrine ; la vessie et la prostate
- séméiologie clinique et paraclinique : examens en uro-néphrologie (signes fonctionnels, inspection, palpation, percussion, toucher rectal)
- savoir reconnaître et interpréter (1) une douleur d'origine rénale, vésicale ou testiculaire. (2) une protéinurie, une hématurie ; les principaux tableaux de néphropathies glomérulaires, tubulaires, interstitielles et vasculaires ainsi que les principaux troubles vésicaux
- Connaître les moyens d'étude permettant d'appréhender une dysfonction rénale ou vésicale (biologie : examens du sang et des urines, imagerie). Connaître les principales anomalies (troubles de l'équilibre hydrique, hypo et hypernatrémie, hypo et hyperkaliémie, troubles de l'équilibre acide-base. Principes de mesure et de calcul des clairances rénales, signification
- aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements : (a) glomérulonéphrite extramembraneuse, (b) l'adénome prostatique, (c) adaptation du rein à la réduction néphronique, (d) pharmacologie des diurétiques, des médicaments de l'hypertrophie prostatique et des dysfonctions érectiles

b. UE Système cardiovasculaire

Cette UE est dispensée au cours du S2. Cette UE comporte des CM et des AT.
Le contrôle des connaissances comporte 30 QCM sous format SIDES et 4 dossiers de séméiologie sous format SIDES pouvant comprendre des QROC.

Les objectifs pédagogiques et les principaux items abordés sont les suivants :

Objectifs généraux

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle du système cardiovasculaire
- Séméiologie cardiovasculaire clinique et paraclinique
- Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements

Principaux items

- anatomie et physiologie : (1) bases anatomiques des syndromes coronariens et valvulaires des troubles du rythme cardiaque, des péricardites, des syndromes aortiques et caves, des syndromes vasculaires artériels et veineux des membres (2) aspects physiologiques : grandeurs physiques et lois de l'hémodynamique, le cycle cardiaque ; activité mécanique cardiaque et énergétique cardiaque ; activité électrique de la cellule cardiaque - couplage excitation/contraction myocardique - électrogenèse et bases de l'ECG - évaluation

échocardiographique de la fonction cardiaque ; circulation artérielle, capillaire et veineuse et sa régulation - spécificités locorégionales

- Séméiologie clinique et paraclinique : examen du cœur et des vaisseaux (signes fonctionnels, inspection, palpation, percussion, auscultation : cycle cardiaque, caractéristiques et classification des bruits et des souffles ; mesure de la pression artérielle)
- savoir reconnaître et interpréter (1) une douleur thoracique d'origine cardiaque (2) des signes d'insuffisance cardiaque (3) les principales anomalies de l'ECG, de la radiographie thoracique en cardiologie, de l'échocardiogramme (4) les troubles trophiques d'origine vasculaire ainsi que les signes associés à une atteinte veineuse ou artérielle
- expliquer les mécanismes induisant l'athérosclérose et l'infarctus du myocarde avec les conséquences fonctionnelles ; connaître les techniques Doppler et principaux examens utiles en cardiologie (les marqueurs biologiques)
- étude du métabolisme et du fonctionnement cardiaque normal et pathologique par l'imagerie fonctionnelle (médecine nucléaire et IRM)
- pharmacologie des tonicardiaques, des anti-angineux, des anti-hypertenseurs, des anti-arythmiques et des médicaments de l'insuffisance cardiaque

c. UE Appareil respiratoire

Cette UE est dispensée au cours du S2. Cette UE comporte des CM et des AT.
Le contrôle des connaissances comporte 30 QCM sous format SIDES et 4 dossiers de sémiologie sous format SIDES pouvant comprendre des QROC.

Les objectifs pédagogiques et les principaux items abordés sont les suivants :

Objectifs généraux

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle de l'appareil pleuropulmonaire
- sémiologie clinique (médicale et chirurgicale) et paraclinique (biologie, imagerie, etc.)
- aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements

Principaux items

- anatomie et physiologie : (1) bases anatomiques des syndromes bronchiques et alvéolaires, des syndromes vasculaires du poumon, de la pathologie pleurale, des troubles ventilatoires centraux et périphériques, des affections rhino-sinusiennes et laryngées ; bases anatomiques du médiastin (2) aspects physiologiques : voies aériennes supérieures ; bronches (sécrétions et réactivités bronchiques) ; notions de compliance, de résistance, volumes et débits ventilatoires ; ventilation alvéolaire, diffusion alvéolo-capillaire, rapport ventilation-perfusion, transport O₂ et CO₂, régulation de la ventilation ; adaptation à l'exercice, à l'environnement et adaptation hypo-hyperbarie
- sémiologies clinique et paraclinique : (1) examen pleuropulmonaire : signes fonctionnels, inspection, palpation, percussion -auscultation et principes des explorations fonctionnelles respiratoires (volumes pulmonaires, mesures normales et courbe débit- volume, gaz du sang et principales anomalies) ; examen endonasal des sinus (2), imagerie pulmonaire (incidences radiographiques du thorax), techniques de médecine nucléaire (scintigraphie, TEP)
- savoir reconnaître et interpréter (1) les signes fonctionnels respiratoires (douleur, dyspnée, toux, dyspnée laryngée et dysphonie. (2) les grands tableaux d'atteinte pulmonaire (syndrome de condensation systématisée, syndrome d'épanchement liquidien de la plèvre, syndrome d'épanchement gazeux de la plèvre, etc.) (3) condensation pulmonaire, emphysème, fibrose, asthme et allergie, infections, dilatation des bronches, bronchite chronique, épanchements pleuraux, pneumothorax, embolie.

- aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements : (a) expliquer les mécanismes induisant l'asthme bronchique (b) pharmacologie des anti-asthmatiques

d. UE Appareil digestif

Cette UE est dispensée au cours du S2. Cette UE comporte des CM et des AT.
Le contrôle des connaissances comporte 30 QCM sous format SIDES et 4 dossiers de sémiologie sous format SIDES pouvant comprendre des QROC.

Les objectifs pédagogiques et les principaux items abordés sont les suivants :

Objectifs généraux

- Présentation générale de l'organisation morphologique et fonctionnelle de l'appareil digestif
- Sémiologie clinique (médicale et chirurgicale) et paraclinique (biologie, imagerie) aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements

Principaux items

- Anatomie et physiologie : (1) bases anatomiques des syndromes oesophagien, gastrique, grêlique et colique ; bases anatomiques des syndromes pancréatiques, endocriniens et obstructifs ; bases anatomiques des syndromes hépatiques biliaire, vasculaire et traumatique ; bases anatomiques des syndromes spléniques (splénomégalie et traumatiques) bases anatomiques des syndromes vasculaires digestifs, des épanchements abdominaux, des syndromes occlusifs, des pathologies de la paroi abdominale (dont orifices herniaires) (2) aspects physiologiques de la digestion (salivation, mastication, déglutition, estomac et sécrétion, fonctions hépatiques, pancréatiques ; métabolisme de la bilirubine) ; physiologie de l'intestin (le grêle : motricité, fonctions ; le colon : motricité, fonctions)
- Sémiologie clinique et paraclinique : examen de l'appareil digestif (signes fonctionnels, inspection, palpation, percussion, auscultation, toucher rectal, mensurations)
- Savoir connaître et interpréter (1) un trouble de la déglutition ; une douleur thoracique ou abdominale en relation avec le système digestif (2) les principaux tableaux qui traduisent une « dysfonction de l'appareil digestif » (hémorragies digestives, ascites, hypertension portale, cholestase et ictères, insuffisance hépato-cellulaire, dysphagies, hépatomégalies, diarrhées et vomissements) (3) connaître les moyens d'étude permettant d'appréhender une dysfonction en gastro-entérologie, en hépatologie ou affectant le pancréas exocrine (examens biologiques, d'imagerie, endoscopique)
- Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements : (a) expliquer les mécanismes impliqués dans la cirrhose hépatique, dans l'hépatite virale (b) pharmacologie en pathologie digestive (antisécrétoires, antiacides, antiémétiques, laxatifs, anti-diarrhéiques, cholérétiques, antiulcéreux, anti-vomitifs, antispasmodiques).

e. UE Revêtement cutané

Cet enseignement est dispensé au S2. Il comprend des cours magistraux et des ateliers. Le contrôle des connaissances comprend 30 QCM au format SIDES et 2 dossiers cliniques de sémiologie sur SIDES.

Objectifs généraux :

- Présentation générale de la structure et des fonctions de la peau et de ses annexes
 - o Sémiologie clinique et paraclinique
- Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements

Principaux items :

- structure et fonctions du revêtement cutané : (1) structure de la peau normale (épiderme, derme, hypoderme) et de ses annexes ; système de jonction interkératinocytaire, jonction dermo-épidermique, les mélanocytes, les cellules de Langerhans, la vascularisation cutanée (2) propriétés du revêtement cutané : peau et thermorégulation, notion de barrière cutanée et immunité innée, renouvellement de l'épiderme, desquamation cutanée, effets des UV sur la peau, pigmentation cutanée ;
- Séméiologie clinique et paraclinique : (1) examen dermatologique (interrogatoire, examen, signes fonctionnels) (2) biopsie cutanée et interprétation ;
- Savoir reconnaître et interpréter (1) les signes associés aux lésions dermatologiques (papules, nodules, macules, etc., érythème, angio-oedème, bulles cutanées) (2) savoir évaluer la gravité d'une brûlure ;
- Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements : (a) mécanismes de formation de bulles cutanées, cellules de l'immunité impliquées dans la réponse inflammatoire, dans la réponse allergique, progression tumorale (cas des tumeurs d'origine épithéliale) (b) rayonnements non ionisants, laser en dermatologie, pharmacologie des médicaments topiques.

3. Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

Cette formation est dispensée au cours du S1, du 6 au 24 novembre 2023. L'enseignement comporte du e-learning et des ateliers. Cette attestation de formation est obligatoire et intégrée dans le dossier universitaire et ne doit pas être revalidée si redoublement.

Les objectifs pédagogiques et les principaux items abordés sont les suivants :

Objectifs généraux

Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en attendant une équipe médicale spécialisée, obligatoire pour tous les étudiants hospitaliers (arrêté mars 2011) avec remise d'une attestation de formation (AFGSU niveau 1) délivrée par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence du CHU de ROUEN. Les étudiants doivent valider 21 heures.

Principaux items

- organisation de l'Aide Médicale Urgente et principes de prise en charge initiale d'un patient en détresse vitale en pré-hospitalier et en intra hospitalier.
- prise en charge initiale de l'arrêt cardiaque
- prise en charge initiale d'une détresse respiratoire
- prise en charge initiale d'une détresse circulatoire
- mise en sécurité d'un traumatisé grave

4. UE librement choisie et UE initiation à la recherche

A la fin du DFGSM3, les étudiants doivent avoir validé une UE librement choisie.

- Les étudiants venant de PASS et de Licence Sciences pour la Santé ont le choix parmi toutes les UE recherche et les UE libres.
- Les étudiants venant des autes LAS doivent valider l'UE libre obligatoire de remise à niveau (sauf s'ils ont fait une PACES ou une PASS au préalable, sur justificatif). Ils peuvent faire une autre UE libre ou de recherche s'ils le souhaitent mais attention, l'UE de remise à niveau a un programme dense.

Un étudiant titulaire d'une UE de recherche bénéficie de la validation d'une UE librement choisie du DFGSM.

Les étudiants doivent choisir cette UE parmi :

Toutes les UE de formation à la recherche proposées par l'U.F.R. Santé de Rouen, quel que soit le nombre d'ECTS, et ouvertes pour l'année en cours à l'exception des UE 1, 10 et 11.

Celles-ci incluent :

- UE1 Alimentation et nutrition (6 ECTS, non accessible aux étudiants de DFGSM2, capacité d'accueil limitée)
- UE2 Anatomie générale, imagerie et morphogenèse (12 ECTS, capacité d'accueil limitée)
- UE3 Biochimie métabolique et régulation (12 ECTS, capacité d'accueil limitée)
- UE4 Biostatistique appliquée à la médecine (6 ECTS, capacité d'accueil limitée)
- UE5 Développement galénique, production, bioproduction et ingénierie pharmaceutique (4 ECTS)
- UE6 Etude physico-chimique des molécules d'intérêt biologique ou thérapeutique et de leurs produits de dégradation (4 ECTS)
- UE7 : Immunologie (12 ECTS)
 - immunologie fondamentale humaine (6 ECTS, capacité d'accueil limitée)
 - immunopathologie (6 ECTS)
- UE8 Méthodes en pharmacologie clinique et formation aux essais thérapeutiques (12 ECTS, non accessible aux étudiants de DFGSM2)
- UE9 Méthodes moléculaires en génétique médicale : application au cancer (12 ECTS, capacité d'accueil limitée)
- UE10 Outils d'évaluation clinique des processus physiologiques (12 ECTS, capacité d'accueil limitée)
- UE11 Pathogénie moléculaire des micro-organismes (6 ECTS)
- UE12 Pharmacologie (12 ECTS)
 - Pharmacologie fondamentale : cellulaire et moléculaire (4 ECTS)
 - Pharmacologie cardiovasculaire (4 ECTS, capacité d'accueil limitée)
 - Neuro-psychofarmacologie (4 ECTS)
- UE13 Stage et mémoire [industrie de 2 mois (12 ECTS) ; recherche pharmacie de 1 mois (6 ECTS), 2 mois (12 ECTS) ou équivalent ; recherche médecine de 1 mois (6 ECTS) ou 2 mois (12 ECTS)]
- UE14 Traitement et analyse des images médicales (12 ECTS)
 - Introduction au traitement de l'image médicale (4 ECTS, capacité d'accueil limitée)
 - Traitement et analyse des images médicales : instrumentation en imagerie médicale (4 ECTS)
 - Traitement et analyse des images médicales : exemple d'utilisation en imagerie médicale (4 ECTS)
- UE 15 Pathologie de la reproduction humaine (6 ECTS)
- UE 16 Environnement et Santé humaine : risques parasitaires et concept « une seule santé » (12 ECTS)

Les UE de formation à la recherche peuvent comporter des cours magistraux, ateliers, enseignements dirigés et travaux pratiques. La validation de ces UE peut intégrer un contrôle continu.

Les étudiants ayant fait des UE recherche pour 24 ECTS peuvent valider le Master 1 Santé – Parcours initiation à la recherche en santé. Cette validation se fait en DFASM 2 en prenant une fois, à posteriori, une inscription universitaire supplémentaire pour le Master 1 en DFASM 2 ou en DFASM 3.

Pour toute information complémentaire concernant les modalités d'inscription et de validation des UE de formation à la recherche, vous pouvez consulter le site internet de l'UFR santé vous permettant d'accéder aux coordonnées du ou des enseignant(s) coordinateur(s) de l'UE considérée ou contacter la scolarité de l'UFR santé au 02 35 14 82 56.

Parmi les UE Libres :

- **L'UE optionnelle d'anglais 'Aisance à l'oral'** niveau 1 (6 ECTS, nombre de place limité à 14). Cette UE propose une mise à niveau en anglais pour pouvoir mener une conversation.

- **L'UE optionnelle d'anglais 'Aisance à l'oral'** niveau 2 (6 ECTS, nombre de place limité à 14). Cette UE propose une préparation aux stages à l'étranger (rédaction de CV, entretiens professionnels...)

- UE « Patient simulé » (nombre de place limité à 45, 3 ECTS)

Cette UE est ouverte aux étudiants de DFGSM2 qui souhaitent se former à être patient simulé. En s'inscrivant à cette UE, les étudiants prennent l'engagement à se former et à participer comme patients simulés aux ECOS de DFGSM 3 qui auront lieu le 17 avril 2024 toute la journée. La formation a lieu au MTC sous la responsabilité du Docteur Mariette Renaux Petel et monsieur Jean Michel Coq psychologue du MTC. Les étudiants anglophones auront leur formation de patient simulé au MTC et seront ensuite pris en charge par madame Auvray Hamel pour la station ECOS d'anglais

- UE de remise à niveau des étudiants issus des L.AS hors SPS

Cette UE libre est **obligatoire pour les étudiants issus de L.AS (hors SPS)** et n'ayant pas fait au préalable une PACES ou une PASS (sur justificatif).

Les cours de PASS seront disponibles sur la plateforme Universitice. Les étudiants doivent les consulter et valider un parcours de QCM sur Universitice pour chaque UE du programme de DFGSM2 concernée.

Une séance de questions/réponses sera organisée le jeudi avant le début de chaque UE thématique ou intégrée en présentiel ou en visioconférence sur Big Blue Botton.

Cette UE sera validée par un parcours de QCM à la fin de l'année de DFGSM 2.

Programme prévisionnel :

UE DE DFGSM2	Items à intégrer à l'UE Remise à niveau des LAS (Universitice)
UE Imagerie Céline Savoye-Collet	UE10 (PASS) : - Atome, noyaux, rayon X, énergie de liaison, filiation, équilibre du noyau et radioactivité - Interaction rayonnement matière
UE Génétique Pascale Saugier-Veber	Tout le programme du PASS

UE normale et pathologique Florent Marguet	Histologie	L'ensemble des cours donnés dans l'UE d'histologie de PASS
UE appareil digestif Guillaume Savoye		Anatomie générale de l'appareil digestif (splanchnologie) (UE1)
UE urinaire Dominique Guerrot	appareil	Anatomie de l'appareil urinaire (UE 1)
UE respiratoire Mathieu Salaün	appareil	Anatomie générale de l'appareil respiratoire (pneumologie) (UE1)
UE appareil cardio-vasculaire Frédéric Anselme		Anatomie générale du système cardio-vasculaire (angiologie) (UE1)
UE revêtement cutané Pascal Joly		Epithéliums : généralités, jonctions cellulaires" (UE8 Histologie)

5 - L'UE « engagement étudiant »

Cette UE est indépendante des UE libres ou d'initiation à la recherche (3 ECTS). **Elle ne valide pas une UE libre nécessaire à la validation du premier cycle.**

Cette UE permet de valoriser un engagement étudiant dans un organisme national, régional ou local, facultaire ou non. Son objectif doit être en phase avec l'éthique et la formation médicale. Elle correspond en volume horaire à 60 heures.

Elle a plusieurs aspects :

- L'engagement associatif : les fonctions associatives électives, l'engagement humanitaire, etc.
- L'engagement pédagogique : tutorat, recherche en pédagogie, etc
- L'engagement social : engagement civique, social, SAMU social, etc.
- La participation aux réserves opérationnelles : services de santé des Armées, sapeur-pompier volontaire, etc.

Le projet de chaque étudiant est soumis sous forme d'une lettre de motivation accompagnant les documents nécessaires à sa compréhension, au Vice-Doyen à la pédagogie et aux professeurs E. Durand, M. Salaun, O. Vittecoq et N. Achamrah pour pouvoir faire l'objet d'une inscription. Ce petit groupe d'enseignants est complété par un étudiant élu au conseil de gestion.

Sa validation nécessite la rédaction d'un mémoire, évalué par un jury composé du Vice-Doyen à la pédagogie et des enseignants responsables de la 2ème et 3ème année des études médicales, du Pr E. Durand, d'un étudiant élu au conseil de gestion et du Bureau de la Vie Etudiante.

C. Enseignements pratiques

Les enseignements pratiques du DFGSM2 s'effectuent sous la forme de stages hospitaliers et autres structures médicalisées. Les étudiants en DFGSM2 doivent avoir un premier contact avec le patient et avec la structure hospitalière. Ce contact est organisé sous la forme (i) d'un stage d'initiation à la vie hospitalière (stage « infirmier »), (ii) d'une journée de sensibilisation au handicap, et (iii) de stages cliniques de sémiologie.

Les stages sont obligatoires. Ils doivent être validés pour assurer la validation de l'année du DFGSM2 et le passage en DFGSM3.

Les objectifs généraux des stages correspondent au début de l'exercice des compétences générales qui seront ensuite pratiquées et améliorées durant les années suivantes d'externat :

- Mener un entretien : établir la prise de contact, s'initier aux techniques générales de l'entretien (l'écoute, l'entretien dirigé, la rétroaction, l'adaptation). Situer le patient au fil de la consultation : sa présentation, son expression verbale, sa demande, sa personnalité,
- S'entraîner au déroulement chronologique de la consultation : mener l'entretien personnalisé identifiant le contexte personnel, le ou les motifs de consultation ou d'hospitalisation, l'histoire de maladie (anamnèse), les antécédents personnels et familiaux, les facteurs de risque ou l'hygiène de vie,
- Réaliser un examen clinique orienté par l'histoire pathologique et les doléances du patient, complété par un examen général. Savoir à terme passer d'une sémiologie "par appareil" à un examen général intégrant de façon systématique les différents appareils et insistant sur l'appareil objet de la plainte,
- Restituer sous forme d'observation les éléments précédents en s'initiant au raisonnement clinique et à une démarche diagnostique à partir de plaintes ou de situations,
- Justifier les examens complémentaires nécessaires pour confirmer ou non les hypothèses diagnostiques.

1. Stages d'initiation

i. Stage d'initiation à la vie hospitalière (« Stage infirmier »)

Ce premier stage a une durée de trois semaines et il s'effectue entre fin juin et fin août qui suivant la PASS ou la LAS et avant la rentrée universitaire du DFGSM2 sauf exception. L'étudiant est placé sous la responsabilité d'un cadre infirmier en association avec une infirmière volontaire. Ce stage est validé par le responsable pédagogique après avis du cadre infirmier responsable. La validation de ce stage est obligatoire pour passer dans l'année supérieure. Ce stage est réalisé dans des services de médecine ou de chirurgie des hôpitaux des départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime.

Le stage est validé en tenant compte de la présence, de l'attitude de l'étudiant et des objectifs réalisés.

ii. Journée de découverte du handicap

Cette journée est obligatoire. Elle aura lieu le 9 février 2024.

2. Stage clinique de sémiologie 2 ECTS

Le stage clinique sera précédé de 3 séances d'apprentissage de la sémiologie par la

simulation au MTC. Trois ateliers différents seront faits par après-midi. Les séances seront sous la responsabilité des CCA des disciplines concernées par les thèmes des séances. Ces 3 séances de simulation auront lieu au MTC en janvier et février 2024 le lundi et/ou le mercredi après-midi entre le 8 janvier et le 14 février 2024.

Programme des séances de simulation :

Appareil génital féminin :

- Atelier 1 : examen des seins
- Atelier 2 : examen gynécologique
- Atelier 3 : sondage urinaire

Appareil génital masculin :

- Atelier 1 : examen des testicules
- Atelier 2 : examen de la prostate
- Atelier 3 : sondage urinaire

Sémiologie générale

- Atelier 1 : auscultation cardiaque et pulmonaire
- Atelier 2 : examen de l'abdomen
- Atelier 3 : examen des oreilles

Ce stage clinique se déroule au cours du S2, une après-midi par semaine (mardi ou mercredi selon la disponibilité des enseignants), après les séances de simulation entre le 12 mars et le 15 mai 2024. Les étudiants sont répartis dans ces différents stages par groupe de 6 environ et pour 8 semaines. Ils seront sous la responsabilité d'un chef de clinique assistant. Les étudiants travailleront leurs objectifs de sémiologie, par la visualisation des vidéos de l'UFR, et par des séances pratiques au lit du malade en petits groupes sous la responsabilité du CCA.

Ce stage est réalisé dans les services de médecine ou de chirurgie du CHU de Rouen Normandie.

Les objectifs généraux de ce stage sont :

- De connaître l'examen clinique normal et si possible pathologique, pour les appareils et thèmes étudiés dans l'année : reins & voies urinaires, appareil génital, appareil cardio-vasculaire, appareil respiratoire, appareil digestif, revêtement cutané. Des objectifs de stage sont repris lors de l'évaluation, permettant le suivi personnalisé de l'apprentissage de l'étudiant et contribuant à son évaluation de fin de stage. L'étudiant devra accomplir les objectifs obligatoires durant son stage, et s'efforcer pendant le stage si possible, ou la suite de son cursus, de compléter les autres objectifs,
- De découvrir l'activité d'un service clinique, en apprenant les éléments cliniques et para cliniques propres à la spécialité en question et en s'attachant à observer la pratique des médecins.

Le stage est validé en tenant compte de la présence, de l'attitude de l'étudiant et des objectifs réalisés.

D. Modalités de contrôle des connaissances

L'année universitaire comporte deux semestres (S1 et S2) de formation théorique et pratique, qui font l'objet d'une validation séparée.

1. Formation théorique

Le contrôle des connaissances théoriques est organisé en deux sessions. La première session fait l'objet de deux périodes d'examens, l'une à l'issue du S1 en décembre, l'autre à l'issue du S2 en mai/juin. La seconde session a lieu en une seule période pour chacun des semestres au moins deux semaines après la délibération du jury du S2 en juin.

En ce qui concerne les UE librement choisies, les deux sessions d'examens sont organisées selon les conditions propres à chacune des UE. Dans tous les cas, les résultats de la première session d'examen doivent être obtenus avant la délibération de la première session du jury du S2 du DFGSM2 et les résultats de la deuxième session avant la délibération du jury de la deuxième session du jury de DFGSM2.

En aucun cas, un étudiant ne peut bénéficier de plus de deux sessions d'examens par unité d'enseignement (UE) par année d'inscription.

La note attribuée à une UE peut, selon le cas, comporter une note de QCM, une note de QROC, une note de question rédactionnelle, une note de dossier. Les temps impartis pour répondre aux différentes questions sont : 1min pour les QCM simples, 2min pour les QCM riches et les QROC, 15 min pour les minis DP et 20 min pour la QR d'immunologie.

Les épreuves portent sur l'enseignement dispensé en cours magistraux (en présentiel et/ou support numérique et incluant les items en auto-apprentissage), ateliers, enseignements dirigés ou numérique et travaux pratiques. La répartition des points pour le calcul de la note de l'UE s'effectue selon les modalités de la plate-forme SIDES.

Les modalités de l'examen d'UE de la deuxième session sont :

- Soit un examen sur tablette avec au minimum un nombre de QCM, DP ou QR équivalent à la moitié de la première session (et au maximum le même nombre)
- Soit un oral avec les enseignants de l'UE

Les modalités de la deuxième session sont décidées au moment du jury de la première session.

Les UE prises en considération pour le calcul de la moyenne des enseignements théoriques du S1 sont mentionnées ci-dessous :

- UE Anatomie tête et cou (UE Thématique)
- UE Imagerie (UE Thématique)
- UE Pharmacologie (UE Thématique)
- UE Tissu sanguin immunité. (UE Thématique)
- UE Histologie normale et pathologique (UE Thématique)
- UE reins et voies urinaires (UE Intégrée)

Les UE prises en considération pour le calcul de la moyenne des enseignements théoriques du S2 sont mentionnées ci-dessous :

- UE Génétique – Gynécologie - Reproduction (UE Intégrée)
- UE appareil cardio-vasculaire (UE Intégrée)
- UE appareil respiratoire (UE Intégrée)
- UE appareil digestif (UE Intégrée)
- UE Revêtement cutané (UE Intégrée)

La validation d'un semestre impose d'obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 calculée à partir de la totalité des notes obtenues aux UE du semestre considéré. La validation du semestre impose de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucune des UE

thématiques et intégrées.

Ainsi, est considérée comme étant éliminatoire une note $< 9/20$ pour les UE thématiques, et intégrées.

La note de l'UE librement choisie n'est pas intégrée dans le calcul de la moyenne générale des S1 et S2. Cette UE fait l'objet d'une évaluation à part. Elle doit toutefois être validée pour passer en DFASM1.

L'étudiant ajourné en première session à un semestre doit repasser en seconde session toutes les épreuves des UE de ce semestre où il a obtenu une note $< 10/20$. Les épreuves de 2^{ème} session peuvent être les mêmes qu'en première session (et au maximum le même nombre de QCM, de DP et QR), ou un oral avec au minimum deux enseignants évaluateurs.

Les notes des épreuves repassées en seconde session se substituent à celles de la première session. La validation du semestre repose alors sur les mêmes règles qu'en première session (moyenne générale des UE du semestre $\geq 10/20$) et aucune note éliminatoire (moyenne $< 9/20$ pour les UE thématiques et les UE intégrées).

En cas de redoublement, un étudiant conserve le bénéfice d'un semestre validé (S1 ou S2) selon le principe de la capitalisation ; les UE précédemment validées d'un semestre non validé sont capitalisées.

Si un étudiant redoublant n'a qu'une ou deux UE à valider, il sera encouragé à participer aux enseignements d'anglais et de communication, éventuellement à réaliser un séjour à l'étranger et à passer des UE de DFASM 3 de façon anticipée.

L'étudiant pourra conserver le bénéfice de la validation de ses stages pratiques du ou des semestres non validés.

Néanmoins, des stages complémentaires seront systématiquement proposés

2. Formation pratique

Les stages sont obligatoires. Toute absence doit être justifiée sans délai à la scolarité du DFASM2 et dans le service d'affectation, au cadre de santé pour le stage infirmier, au chef de service pour le stage de sémiologie, au référent de l'établissement médico-social pour le stage de sensibilisation au handicap.

Un stage non validé devra être à nouveau effectué selon les conditions proposées par le responsable pédagogique du DFASM2 et après un entretien systématique entre l'étudiant et le responsable pédagogique du DFASM2. Le stage non validé sera effectué dans le même service ou dans un service différent de celui de l'affectation initiale, tenant compte du contexte et des circonstances ayant abouti à la non validation du stage et autant que faire se peut des souhaits de l'étudiant. Ce stage sera effectué durant les vacances scolaires.

En cas de redoublement, l'étudiant conserve le bénéfice de la validation de ses stages du ou des semestre(s) dont la formation théorique n'a pas été validée. Néanmoins, des stages complémentaires seront systématiquement proposés.

3. Jurys d'examens

Le jury est présidé par le coordonnateur de l'année, ou le vice doyen à la pédagogie ou le doyen. Le président du jury sera nommé par le président de l'université. Les jurys de première session sont composés des responsables des UE concernées et/ou des enseignants auteurs de questions. Le jury est convoqué par le doyen pour la validation des

questions de chaque UE et à l'issue des épreuves pour l'arrêt de la liste de validation des étudiants.

Le jury est souverain. Le jury détermine le niveau de connaissances requis pour chaque composante d'une unité d'enseignement.

Aucune épreuve complémentaire, aucun « oral de rattrapage » ne peut permettre de relever une note d'examen validée par un jury. Une note ne peut être modifiée que dans un seul cas : la mise en évidence, clairement démontrée et vérifiée, d'une erreur matérielle qui a pu éventuellement desservir l'étudiant. Nul correcteur n'est tenu d'indiquer le détail des points obtenus en annotant la copie d'un candidat. Un étudiant peut toujours solliciter d'un enseignant qu'il lui explique les raisons d'une note inadaptée et qu'il lui apporte, par écrit ou à l'occasion d'un entretien, des informations utiles et des conseils pédagogiques.

Le jury valide les conditions d'admission en année supérieure tenant compte des dispositions du contrat pédagogique.

4. Commission de suivi des enseignements

Les délégués d'année sont reçus par les membres du jury des UE pour exposer les éventuelles difficultés lors des enseignements ou au cours des examens avant la délibération du jury d'UE ou d'année.

Les délégués sont reçus au décours du jury pour être informés des résultats de la promotion.

5. Conditions d'admission en année supérieure

Un étudiant de DFGSM2 est admis à passer en DFGSM3 si, à l'issue de la deuxième session d'examens, il a validé la totalité de la formation théorique et pratique des deux semestres du DFGSM2. Aucune dette d'UE n'est admise en dehors de l'UE librement choisie qui devra obligatoirement être validée en DFGSM3 si non validée en DFGSM2.

E. Situation des étudiants ayant une activité professionnelle

Les étudiants ayant une activité professionnelle durant le DFGSM2 doivent le signaler dès la rentrée universitaire à la scolarité du DFGSM2 et fournir une copie de leur contrat de travail, afin de pouvoir adapter leur affectation à un groupe d'atelier, de travaux pratiques ou d'enseignements dirigés, si cela est compatible avec le calendrier prévisionnel universitaire et tenant compte des raisons personnelles de l'étudiant qui motivent son activité professionnelle.

Les étudiants ayant une activité professionnelle doivent tenir compte de l'impact que peut avoir l'activité professionnelle sur le déroulement de leurs études médicales et s'interroger sur le recours éventuel au CESP pour améliorer leurs conditions financières, à partir du DFASM1. Le responsable pédagogique du DFGSM2 est à la disposition des étudiants pour en discuter.

F. Contrat d'Engagement de Service Public (CESP)

Depuis 2020, ce contrat n'est plus proposé aux étudiants en DFGSM2 et 3. Les étudiants intéressés pourront postuler à partir du DFASM1.

G. Ecole de l'Inserm Liliane Bettencourt

L'École de l'Inserm a été créée en 2003 pour développer le statut médecin-chercheur, en

incitant, sélectionnant et accompagnant dans un cursus spécifique les étudiants en médecine, pharmacie et odontologie qui ont l'aptitude et la motivation. L'École propose une expérience de la recherche approfondie et précoce, s'appuyant sur une formation interdisciplinaire dans les sciences exactes. Convaincue de la valeur du programme, la Fondation Bettencourt est partenaire de l'Inserm depuis 2007 sur ce projet.

L'admission à l'École de l'Inserm Liliane Bettencourt passe par un processus en 3 étapes, ouvert aux étudiants des filières médecine, pharmacie et odontologie admis en 2^{ème} année.

Pour pouvoir postuler à L'École de l'Inserm Liliane Bettencourt, il faut :

- Avoir été admis en 2^{ème} année de médecine, pharmacie et odontologie
- Aimer les sciences exactes, être à l'aise dans toutes celles-ci et souhaiter ne pas perdre ses acquis
- Être capable d'analyser un article de recherche original de son choix
- Être convaincu que la formation scientifique précoce à la recherche est un atout pour aborder plus tard la recherche médicale ou pharmaceutique

Les 3 étapes du recrutement

1 - De fin septembre à mi-novembre : Dépôt des dossiers de candidatures auprès des Doyens des Facultés, pour l'admission à l'École de février. Inscription à une ou deux unités d'enseignement (UE) de Master

La procédure d'inscription est dématérialisée, vous devez déposer votre candidature via la plateforme d'inscription en ligne [lien disponible en période d'inscription]

2 - Début décembre : Sélection sur dossier des 50 à 60 étudiants qui participeront à l'école de février, étape obligatoire dans la préparation du concours.

3 - Première quinzaine de juin : Concours d'admission en 2^{ème} année de l'École (20 à 28 lauréats).

La formation proposée par l'École de l'Inserm Liliane Bettencourt s'inscrit dans un double cursus comportant deux étapes : l'obtention d'un Master 2 Recherche avant la 4^e année d'études de médecine ou de pharmacie, puis celle d'une thèse de sciences avant ou pendant l'internat.

- **Première année de l'École (Deuxième année d'études de médecine ou de pharmacie)**

Admission sur dossier - Formation théorique

Les 50 à 60 candidats admis suivent une formation de 14 jours lors de l'École de février. Aux 66 heures de cours théoriques en chimie, physique, mathématiques et biologie, analyse d'articles scientifiques s'ajoutent 24 heures d'échanges avec les enseignants et 6 conférences scientifiques présentées par des chercheurs de renommée internationale. Le but des enseignements est de montrer comment l'outil scientifique permet d'interpréter des

phénomènes complexes en biologie et en médecine et, dans ce dernier cas, de proposer des stratégies thérapeutiques.

La validation d'une unité d'enseignement (UE) de Master 1 au choix est obligatoire en deuxième année d'études.

- **Deuxième année de l'École (troisième année d'études de médecine ou de pharmacie)**

Admission sur concours - Formation en laboratoire de recherche

Le concours d'admission a lieu en juin. Il est préparé à partir des enseignements de l'École de février et d'un intense travail personnel sur des documents transmis 2 mois avant les épreuves. Le nombre de lauréats du concours admis en 2e année de l'École est déterminé par la seule appréciation du jury.

Au cours de cette année, les étudiants admis réalisent un **stage de 6 mois** (ou 2 fois 3 mois) d'initiation à la recherche à temps plein. Ces stages donnent lieu à des rapports de travail et à des évaluations par les responsables de l'encadrement.

Pour l'inscription en Master 2, la validation d'une seconde UE de Master 1 est requise. Le choix de l'UE doit tenir compte d'éventuels prérequis du Master 2. Les étudiants n'obtiennent pas de diplôme de Master 1, mais une équivalence qui leur permet de s'inscrire en Master 2 Recherche.

Validation type pour l'inscription en Master 2 recherche

- 6 ECTS : validation des 2 semaines de l'École de février et de la réussite au concours d'admission de juin
- 18 ECTS : validation d'unités d'enseignement de Master 1 au choix, y compris en dehors de son université
- 36 ECTS : validation des 6 mois du stage de recherche de DFGSM3 (6 x 6 ECTS).

Les universités ont la responsabilité de l'évaluation des ECTS requis pour l'inscription en Master 2. La proposition ci-dessus, qui correspond aux modalités adoptées par plusieurs universités, est donnée à titre d'exemple.

- **Troisième année de l'École : Master 2 Recherche**

Le Master 2 nécessite une année d'interruption du cursus médical ou pharmaceutique

L'étudiant a le choix du Master 2, y compris en dehors de son université. Il s'agit là de sa première expérience d'un travail de recherche expérimentale en responsabilité.

Après l'obtention du Master 2 Recherche, deux options sont possibles pour la préparation de la thèse de sciences :

- Préparer sa thèse de sciences **avant la formation clinique**,
- Préparer sa thèse de sciences **pendant une interruption de l'internat**.

L'obtention du doctorat ès sciences est la 2e étape de la formation à la recherche du double cursus. Elle donne au jeune médecin-chercheur de multiples opportunités pour s'engager dans diverses carrières de recherche médicale.

Pour plus d'informations :

<https://www.inserm.fr/connaitre-inserm/double-cursus-medecine-science>

H. Séjours ERASMUS

Les étudiants seront avertis d'une réunion d'information au courant du mois d'octobre. Le dossier de candidature sera disponible sur le site de la DRIC lors du lancement de la « Semaine de la Mobilité », qui aura lieu en novembre et décembre.

I. Délégués

Il est demandé à la promotion d'élire deux délégués qui seront les interlocuteurs privilégiés et uniques de la scolarité et des responsables d'enseignement. Ils participent à la commission de suivi des enseignements et des examens ainsi qu'au rendu des délibérations des jurys. Leur rôle est de servir d'intermédiaire lors des échanges entre les trois entités distinctes que sont le corps professoral, la scolarité et les étudiants.

Les interactions doivent alors s'effectuer de manière plurilatérale :

- servir de porte-parole aux étudiants lorsque des questions, remarques, critiques ou propositions sont à rapporter aux professeurs ou à la scolarité (et parfois à l'ensemble de la promotion elle-même)
- savoir retransmettre et informer avec le plus de justesse et d'impartialité possibles les informations, remarques, attentes et propositions qui vous sont transmises par les professeurs et la scolarité
- ne pas hésiter parfois à assurer la communication directement entre la scolarité et les professeurs, quitte à répéter certaines informations.

J. Commission d'aide aux étudiants (CAE)

Cette commission a pour objectif d'aider les étudiants en difficulté. Ceux-ci peuvent se déclarer en difficulté spontanément ou être repérés comme tel par les enseignants, par la scolarité ou du fait de leur échec aux examens universitaires.

La commission est coordonnée par le Pr O. Guillin et est composée du :

- Pr Valérie Bridoux, du Pr Najate Achamrah, de Monsieur Thierry Wable, du Vice Doyen à la pédagogie qui en est membre de droit. Elle peut faire appel à tout enseignant ou toute personne utile pour l'aide d'un étudiant en particulier.

La commission se réunit 2 fois par an et plus si nécessaire. Elle auditionne, écoute et conseille les étudiants concernés qui sont convoqués par la scolarité. Les difficultés peuvent être de tous ordres, universitaire, de santé physique ou mentale, financières, ... Elle peut être amenée à auditionner des étudiants de 3ème cycle et des autres filières de formation en santé.

Elle met en œuvre un suivi de chaque étudiant auditionné. Elle établit un compte-rendu de l'audition qui respecte le secret médical. Il est annexé au dossier universitaire de l'étudiant. Elle assure le suivi de la promotion et de la cohorte des étudiants en difficulté de façon anonyme et rend compte au conseil de gestion.

Elle oriente les étudiants selon les cas rencontrés vers la commission sociale de l'établissement, vers le service de médecine préventive universitaire, vers un suivi médical, etc.